



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
hceres-02027309

HAL Id: hceres-02027309

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027309>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Droit

de l'Université Paris 1 - Panthéon
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit

Domaine : Droit, science politique et sociale

Demande n° S3LI140006016

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Paris.
- Délocalisation(s) :
 - Université El Salvador de Buenos Aires.
 - Institut de Droit des Affaires internationales, Université du Caire.
 - Collège Juridique Franco-Roumain d'études européennes, Université de Bucarest.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Droit* comprend un tronc commun de formation juridique ouvert à 14 parcours différenciés. Ce tronc commun est constitué de disciplines juridiques fondamentales (unité d'enseignement-UE- 1) qui s'articulent, au choix de l'étudiant, avec des matières complémentaires, juridiques ou non (UE 2). Au parcours principal *Droit général* qui assure une formation classique et complète de juriste, se mêlent ainsi 14 autres parcours pour atteindre trois finalités distinctes : la double spécialisation, la délocalisation, l'adaptation. D'abord, 9 parcours offrent une double spécialité : aux 7 doubles licences (où le droit est jumelé à la philosophie, le management, l'économie, les sciences politiques, l'histoire de l'art et l'archéologie, l'histoire ou la géographie) s'ajoutent le parcours *Droit et langue chinoise* ainsi que la L3 magistère *Droit des activités économiques*. Ensuite, 3 autres parcours sont délocalisés à Buenos Aires, Le Caire, ou Bucarest. Enfin, les 2 derniers parcours sont adaptés en fonction d'un public de personnes ne pouvant suivre la formation aux horaires normaux (formation continue ou formation à distance à destination de sportifs de haut niveau, de salariés ou de certaines personnes handicapées). Cette architecture de la mention *Droit* assure aux étudiants juristes une formation juridique très complète (en droit privé, droit public et histoire du droit) sans dénaturer ou affaiblir la formation juridique des étudiants ouverts à une double formation, une formation spécialisée, adaptée ou délocalisée. Les disciplines juridiques fondamentales sont identiques (L1 Droit civil :



introduction au droit et droit de la famille. - Droit constitutionnel. - L2 : Droit civil des obligations et Droit administratif. - L3 : Spécialisation droit privé, spécialisation droit public, ou droit mixte). Le champ des spécialisations est ouvert en L3 à un grand panel de matières dont le nombre, seul, varie selon que le parcours est exclusivement juridique ou ouvert à une autre discipline.

Générale ou hybride, la licence mention *Droit* prépare les étudiants à la poursuite d'études en master, dans le même établissement, une autre université ou un établissement étranger. L'harmonisation des parcours de doubles licences et la création d'un parcours *Droit et langue chinoise* confèrent à cette mention une singularité certaine.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

La licence mention *Droit* jouit d'une excellente qualité car elle offre aux étudiants en droit une formation juridique aussi solide que complète. Les travaux dirigés semestriels dans trois matières fondamentales complètent les cours magistraux et permettent aux étudiants d'acquérir un bon niveau méthodologique. Les étudiants qui font le choix de diversifier leurs enseignements en droit en les jumelant à une autre discipline (économie, philosophie, management, science politique, histoire de l'art et archéologie, histoire ou géographie) recevront une formation juridique élémentaire toute aussi solide. L'existence de sept doubles licences montre les atouts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et la bonne coopération entre les UFR. L'unité de la mention est garantie par des sujets d'examen communs en droit ainsi que par un jury unique. Malgré leur grand nombre, les étudiants peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé et profiter de dispositifs d'aide à la réussite, tels la mise à niveau des étudiants quant à l'expression orale et écrite. Les langues étrangères sont aussi enseignées et permettent aux étudiants de développer des compétences additionnelles.

L'accent n'est pas placé sur l'insertion professionnelle, mais sur la poursuite d'études eu égard à la richesse des débouchés offerts à la sortie de la L3. Les enseignants responsables de chaque parcours sont identifiés. Ils sont assistés d'enseignants référents pour chaque année de licence et d'un collègue pédagogique, ce qui démontre le sérieux avec lequel est mené le pilotage de la licence en *Droit*.

● Points forts :

- La variété des combinaisons pédagogiques est assurée par les doubles licences dont l'existence révèle la richesse de l'offre de formation. La mention *Droit* diversifiée en plusieurs parcours est bien conçue ; le projet pédagogique est cohérent, bien pensé sans être complexe.
- L'ouverture à l'international est permise dès l'entrée en L1 pour une minorité d'étudiants admis à suivre la mention *Droits français et étrangers*, mention différente de la mention *Droit*. Le plus grand nombre, devenus étudiants juristes, peuvent poursuivre leurs études à l'étranger dans un master Erasmus. Le parcours *Droit et langue chinoise* est également original ; il associe une formation juridique complète à des enseignements en langue et culture chinoise. La politique d'échanges avec de nombreuses universités étrangères confère ainsi une véritable dimension internationale à cette licence.
- Le nombre et la qualité des enseignants-chercheurs garantissent le succès des dispositifs d'aide à la réussite.
- Un comité pédagogique, ouvert au plus grand nombre d'enseignants, assure une réflexion générale, transversale et très féconde, pour le plus grand intérêt des étudiants.

● Points faibles :

- Tout étudiant entrant est exposé à l'épreuve du nombre et de l'éclatement des sites sur lesquels est implantée l'Université Paris 1.
- L'insertion professionnelle à la sortie de la licence reste négligée, ce qui est regrettable.
- Quant aux formations délocalisées, le dossier est lacunaire sur le règlement des connaissances et le contenu des enseignements.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, d'une part, d'associer les étudiants et des professionnels du droit au comité pédagogique qui tient lieu de conseil de perfectionnement. Les modalités du projet préprofessionnel mériteraient d'être développées ; les professeurs associés pourraient y jouer un rôle grandissant.

Il conviendrait, d'autre part, de rendre plus visibles et lisibles les formations délocalisées en précisant les matières, les modalités d'études et d'éclairer ces parcours des détails nécessaires à l'évaluation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Paris, le 22 juillet 2013

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspe@univ-paris1.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des licences

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 n'a pas apporté de réponse aux évaluations de l'offre des licences pour la mention suivante :

- 6016 – Droit

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.



Ph. Boutry
le Philippe BOUTRY
Président